



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE SAVIGNY-SUR-ORGE**

**SOUTIEN AUX MENAGES DANS LE CADRE DE LA
CRISE SANITAIRE COVID-19**

FAMILLES MONOPARENTALES

**AIDE FINANCIERE OCTROYEE SOUS FORME DE
TICKETS « SERVICES » AUX FAMILLES
MONOPARENTALES SAVINIENNES DONT LES
ENFANTS ONT ENTRE 0 ET 12 ANS REVOLUS.**

DATE DE LA DEMANDE :

DEMANDEUR											
Madame	<input type="text"/>	Nom de naissance:	<input type="text"/>								
Monsieur	<input type="text"/>	N° de Téléphone	<input type="text"/>								
ADRESSE											
Célibataire	<input type="checkbox"/>	Union libre	<input type="checkbox"/>	Pacs /Marié(e)	<input type="checkbox"/>	Séparé(e)	<input type="checkbox"/>	Divorcé(e)	<input type="checkbox"/>	Veuf (ve)	<input type="checkbox"/>

COMPOSITION DE LA FAMILLE			
Nom et prénom	Date de Naissance	Lien de parenté Exercice de l'autorité parentale (à cocher)	Situation Professionnelle ou scolaire
		Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>	
Enfants :			
Autres personnes vivant au foyer :			

CONDITIONS :

- Montant : 38 € par enfant âgé de 0 à 12 ans révolus au moment de la demande

- Justificatifs à fournir avec la demande :

- Pièce d'identité du demandeur
- Livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation de droits de la Caisse des affaires Familiales (le cas échéant)

L'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018

ou

Le jugement de divorce ou de séparation

A adresser avant le 31 octobre 2020 à :

**CCAS
Pôle social
Hôtel de Ville
48 avenue Charles de Gaulle
91600 Savigny-sur-Orge**